



DU MATÉRIEL LIBRE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



SOMMAIRE

1. Une coopérative d'autoconstruction agricole	3
Une tête de réseau nationale de développement agricole	3
Autonomie paysanne et réappropriation des savoirs	3
2. Historique sur la démarche	4
Du constat à l'action	4
Essaimage et constitution d'une communauté de développement	5
3. Enjeux repérés	5
Lever des freins techniques, économiques et organisationnels	6
Augmenter la masse critique de contributeurs par un « empowerment » des agriculteurs	6
Pour une agrobiologie qui questionne ses pratiques	7
Des biens communs pour l'agriculture biologique	7
4. Stratégies d'action	8
Publics cibles	8
Une tête de réseau nationale pour piloter une plateforme mutualisée de ressources autour du machinisme adapté à l'agroécologie	8
Une Recherche et Développement participative	9
Une encyclopédie collaborative	10
Des temps collectifs	11
Nos formations	11
5. Moyens	12
Le portage juridique du projet	12
Choix d'une « maison » aux statuts coopératifs : la SCIC Sarl	12
Moyens à disposition	12
Autonomie financière atypique pour un organisme de développement agricole	13
Financement participatif	14
6. Perspectives	14
7. Besoins	14
Éléments financiers	15

1. La coopérative d'autoconstruction agricole

L'Atelier Paysan (ex-ADABio Autoconstruction) réunit au sein d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) des paysan-ne-s, des salarié-e-s et des structures du développement agricole. Partant du principe que les agricultrices et les agriculteurs innovent par eux-mêmes, nous développons depuis 2009 une démarche de recensement, de co-conception, de mutualisation et de diffusion en open source de machines adaptées aux techniques de l'agriculture biologique.

Petite mise en bouche radiophonique : [le zoom de la rédaction de France Inter](#)

Une tête de réseau nationale du développement agricole

Basée en Rhône-Alpes (Isère), avec une antenne dans le Grand Ouest (Finistère), notre coopérative intervient partout en France, auprès de tous les acteurs du monde agricole et rural : en premier lieu les agriculteurs, mais également les agents de développement, les organismes de développement agricole et les décideurs. Elle a acquis une expertise unique dans le machinisme adapté collectivement, et reproductible via l'autoconstruction.

Une boîte à outils pour l'autoconstruction de matériel agricole

R&D participative

- Traque d'innovations paysannes sur les fermes
- Accompagnement de groupes à la conception d'outils adaptés
- Prototypage d'outils co-conçus
- Animation d'un réseau d'autoconstructeurs

Diffusion de savoirs paysans

- Diffusion du Guide de l'autoconstruction
- Animation d'un site et d'un forum Internet
- Organisation de formations d'autoconstruction en atelier
- Accompagnement à la conversion du parc matériel au triangle d'attelage
- Commandes groupées de matériaux

Autonomie paysanne et réappropriation des savoirs

Nous favorisons l'autonomie technique et économique des agriculteurs, la réappropriation des savoirs, comme leviers pour le développement de l'AB.

En appui de groupes de paysans (toutes cultures), ou directement sur des fermes innovantes, nous identifions des équipements adaptés, les co-développons, et les diffusons via l'autoconstruction.

Nous formons aux pratiques d'autoconstruction, mode le plus avancé de notre diffusion des techniques et technologies agricoles libres. Un producteur qui sait construire son outil, sait aussi le réparer et l'adapter à ses projets, son contexte. Ces temps de formations sont des moments d'autonomisation collective. Emerge ainsi un

réseau informel de producteurs, favorable au partage de savoirs et aux échanges solidaires.

Pour aller plus loin : [l'esprit et la méthode](#)



2. Historique de la démarche

D'une démarche de capitalisation de savoirs paysans issue d'autoconstructeurs pionniers, à la création d'une tête de réseau nationale des agroéquipements adaptés, voici un rapide tour d'horizon des cinq dernières années, riches en innovations et en actions collectives.

Du constat à l'action

La démarche d'autoconstruction agricole est issue de la vitalité de l'action collective des producteurs biologiques du réseau FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique). Dès 2009, le constat est fait que nombre d'agriculteur-trice-s adaptent eux-mêmes leurs besoins. Ces inventions empiriques fonctionnent et peuvent être diffusées. La démarche collective de capitalisation et de mutualisation de savoirs paysans est lancée au sein de l'ADABio.



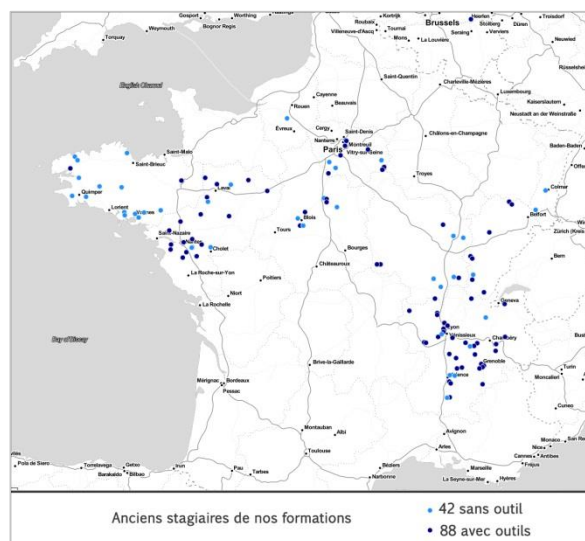
Première étape fondatrice : l'édition d'un Guide de l'autoconstruction ([extraits](#)) comportant les plans et les tutoriels de construction en open source de 16 dispositifs adaptés. Ce Guide, fruit d'un travail de recherche et développement participatif, promeut notamment des outils de travail du sol simplifiés qui bénéficiaient déjà des conclusions positives du suivi de dix années d'expérimentations paysannes.

Une première formation-test à l'autoconstruction d'outil de travail du sol est organisée dans une MFR à Bourgoin Jallieu (38) en février 2011. Cette première formation (Ingénierie, pédagogie) ayant été validée, notre montée en puissance peut avoir lieu.

Essaimage et constitution d'une communauté de développement

Nous avons rapidement essaimé nos formations dans le reste de la France, en partenariat avec les réseaux FNAB, CIVAM et de l'enseignement agricole (Lycées, MFR, CFPPA). Signe de cet élargissement, la création d'une antenne Grand-Ouest de l'Atelier Paysan dans le Finistère en septembre 2013, avec un salarié et un camion atelier positionnés pour répondre aux demandes d'appui et d'accompagnement dans cette région. Nous entamons à l'hiver 2014-2015 ([calendrier](#)) la cinquième saison de formations autoconstruction, avec un total prévisionnel d'une centaine de jours de formations et environ 8500 heures stagiaires.

Au total depuis 4 saisons de formations, plus de **200 producteurs** sont déjà passés par nos formations dont beaucoup à plusieurs reprises, en France et également au Québec (formation en janvier 2014). **360 membres actifs** sont réunis sur le forum Internet de l'autoconstruction et plus de **7000 visiteurs** fréquentent le site Internet et le forum mensuellement (110 pays représentés).



De 2009 à aujourd'hui, le large collectif désormais réuni dans la coopérative l'Atelier Paysan a construit une expertise inédite, fédère les énergies locales et nationales, et s'est affirmé comme tête de réseau francophone autour de la thématique du machinisme adapté à l'agriculture biologique.

En Amérique du Nord

Nous accompagnons des structures du développement agricole québécois (Coopérative d'Agriculture de Proximité Ecologique, CETAB+, Ecole Professionnelle de Saint-Hyacinthe) pour co-construire une démarche autoconstruction agricole au Québec. Une [nouvelle formation](#) autoconstruction est prévue en janvier 2015.



Des ponts ont été établis aux Etats-Unis avec une structure « cousine » au Etats-Unis baptisée [Farm Hack](#). Cette « *non profit organization* » rassemble des producteurs de tout le pays pour partager la création paysanne.

Nous discutons également avec [Open Source Ecology](#) pour mettre en commun nos efforts de pédagogie sur le matériel open source.

Pour aller plus loin : [Article sur BastaMag !](#)

3. Enjeux repérés

Favoriser l'accès à un outil de travail adapté en l'agriculture biologique par une démarche transversale et décroissante, en réseau...

Lever des freins techniques, économiques et organisationnels

Le développement de l'agriculture biologique souffre de nombreux freins individuels et collectifs. Notre méthode tente de lever un certain nombre d'obstacles, aussi bien économiques, techniques que sociaux (inertie du contexte socioprofessionnel agricole, poids des représentations sociales...), dans l'adoption de pratiques agroécologiques :

- L'autoconstruction accompagnée permet de réduire sensiblement le niveau d'investissement. L'accès à l'équipement est facilité ;
- Nos outils sont adaptés à l'agriculture biologique grâce à une innovation par l'usage ;
- De plus, notre accompagnement permet aux agriculteurs de maîtriser usages et objectifs de la machine. Elle s'appuie sur « une communauté de développement » d'autoconstructeurs, structurée ou non en groupes locaux ou thématiques ;
- Nos temps collectifs fabriquent du lien et du réseau, favorable au partage d'expérience et à l'entraide ;
- Nous réunissons les dynamiques autour des machines paysannes au sein d'un « pot commun » de savoirs paysans adaptés, dans lequel chacun peut abonder ou venir piocher des astuces. L'enjeu est clair : il s'agit bien de mutualiser des outils et nos efforts, afin de développer la masse critique de contributeurs et de contributions.

Augmenter la masse critique de contributeurs par un « empowerment » des agriculteurs

Une démarche d'éducation populaire

Si des agriculteurs pionniers contribuent à ouvrir leurs adaptations au plus grand nombre, c'est qu'ils bénéficient d'une méthodologie et d'un « background » leur permettant de s'insérer dans des démarches collectives de R&D de machines adaptées. Nous souhaitons étendre cette capacité de contribution à une masse critique plus importante d'agriculteurs, car nous considérons chaque exploitation agricole comme une sorte de « bureau d'étude » dont les références techniques sont à valoriser, et dont l'ouverture aux autres est à encourager. Nous plaçons les agriculteurs au cœur de la démarche et valorisons leurs apports décisifs.



L'Atelier Paysan a conçu des formations pour des agriculteurs qui soient les acteurs futurs de la conception et de la construction de leurs équipements :

- Pédagogie autour des cadres technique et réglementaire ;
- Formation aux techniques d'autoconstruction pour encourager la capacité à reproduire / réparer / adapter / inventer ;
- Accompagnement des agriculteurs dans le rôle de contributeur par l'animation technique de groupes de pratique « en rupture ».

Participer aux temps collectifs de l'Atelier Paysan, c'est s'inscrire dans une démarche d'apprentissage, de questionnement de ses pratiques, de tâtonnements empiriques, d'entraide et de partage d'expériences au sein du réseau des autoconstructeur-trice-s.



Tous en capacité de s'impliquer

Nos activités permettent de dédramatiser la question du machinisme. Loin d'aller dans le sens d'une prolétarianisation (perte de savoir-faire), d'une spécialisation des tâches, et en caricaturant « d'installer l'agriculteur comme simple extracteur de matières premières », chaque agriculteur-trice est capable de concevoir, fabriquer et régler une partie de ses outils.

Pour une agrobiologie qui questionne ses pratiques

Initiée par une dynamique collective de terrain, l'Atelier Paysan ne développe pas des outils hors-sol ! Ils sont destinés aux pratiques d'une agroécologie progressiste, participative, qui questionne et renouvelle continuellement ses pratiques. Notre démarche agronomique est bien une somme de savoir-faire, d'expérimentations et de tâtonnements collectifs.



Des biens communs pour l'agriculture biologique

Nous avons l'ambition de capitaliser et de mutualiser le maximum de savoirs paysans au sein d'une Encyclopédie libre et participative (à l'image d'autres démarches similaires type wikipedia, ou d'autres mouvements : logiciels libres, design libre, architecture libre...). Ces savoirs collectifs sont des « biens communs »¹ pour l'agriculture biologique, librement diffusables et modifiables. Nous les publions sous licence libre Creative Commons. Nous portons l'idée que les choix techniques doivent être faits avec, par et pour les agriculteurs. Nous pensons plus globalement que la Technique est un enjeu collectif et que nous devons la mettre au service de ceux qui l'utilisent.



L'Atelier Paysan s'appuie sur l'innovation ouverte ou distributive². Cela repose sur l'idée que plus les acteurs s'insèrent dans le processus de création et d'évolution, plus le groupe d'acteurs impliqués en bénéficiera. Notre capacité à produire des « biens communs » au travers d'une plateforme physique et numérique nous rapproche d'initiatives développées par les « cultures urbaines du libre » sous la forme de Fab-Lab et de Hack-Lab. Ces espaces de médiation permettent une réappropriation des savoirs et savoir-faire autour de la conception-fabrication-réparation d'objets du quotidien ou même de s'interroger sur l'architecture libre de bâtiments. Ces lieux portent à la fois un projet d'éducation populaire et d'incubation d'innovations. L'Atelier Paysan revendique de décliner une version rurale à ces espaces novateurs. Nous avons baptisé ce concept « **Farm-Lab** ».

¹ Le bien commun est défini comme relevant d'une appropriation, d'un usage et d'une exploitation collectifs. Renvoyant à une [gouvernance](#) communautaire, ils correspondent à des objets aussi divers que les rivières, le savoir ou le [logiciel libre](#). Ils supposent ainsi qu'un ensemble d'acteurs s'accorde sur les conditions d'accès à la ressource, en organise la maintenance et la préserve. Cf Ostrom, Elinor, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press, 1990

² http://fr.wikipedia.org/wiki/Innovation_ouverte

4. Stratégies d'actions

Nous avons mis en place une structure « boîte-à-outils » à même développer/diffuser des savoirs paysans, mais également d'animer le réseau de l'autoconstruction agricole et des technologies appropriées en agriculture biologique. Avec l'objectif de multiplier les temps collectifs permettant aux agriculteur-trice-s de s'investir dans la conception de leur matériel, de partager leurs adaptations, d'épauler leurs collègues, ou de venir piocher des astuces.

Publics cibles

A destination de tous les agriculteurs

Individuellement ou surtout collectivement, notamment au travers de leurs structures représentatives, nos actions s'adressent à tous, salariés ou paysans, quelle que soit leur filière de production ou leur obédience. Nous souhaitons favoriser l'émergence de dynamiques d'agriculteurs venant de tous horizons, et pas seulement de l'agriculture biologique.

« Hors-cadre familiaux »

Nous portons une démarche qui séduit particulièrement les porteurs de projet d'installation et les « hors-cadre familiaux ». Ces derniers sont en demande de monter en compétence et d'accéder à du matériel adéquat, à moindre coût. De plus, ils s'insèrent dans un réseau solidaire de producteurs, au travers de nos temps collectifs.

Le renouvellement des actifs agricoles se fait croissant via le développement des installations hors cadre, donc par définition sans, ou avec peu de capitaux de départ : capital technique, matériel, foncier, immobilier. Les besoins d'investissement sont importants, et le financement de ces derniers suit une trajectoire d'adaptation et d'innovation, notamment le financement participatif : citons ici La foncière et la fondation Terre De Liens, mais également les plateformes en ligne de financement participatif ...

Public en formation agricole

Nous ciblons également les établissements d'enseignement agricole (BPREA porté par les CFPPA, mais également l'enseignement secondaire et supérieur), les espaces test (réseau RENETA) et les jardins de Cocagne, car notre approche est complémentaire de ces structures. Nous remplissons de ce fait notre mission d'encourager l'installation en agriculture biologique.

Une tête de réseau nationale pour piloter une plateforme mutualisée de ressources autour du machinisme adapté à l'agroécologie

La coopérative est dotée d'une triple expertise d'animation, d'ingénierie et de pédagogie par la formation et la création de contenus didactiques. L'Atelier Paysan est en capacité d'intervenir en appui de groupes d'agriculteurs ou de structures du développement agricole : c'est un outil mutualisé au service du réseau.

Organismes de développement agricole

L'Atelier Paysan est par définition un outil au service du développement de l'Agriculture Biologique. De ce fait, ce sont l'ensemble des composantes du développement agricole en France qui sont potentiellement concernés par nos travaux. Nos activités ont en effet à la fois besoin de prescripteurs, mais également d'acteurs de terrain à même de nous faire remonter les besoins de la profession.



Coopération internationale

Comme nous l'abordions plus haut, les partenariats se sont naturellement et rapidement développés avec d'autres structures aux démarches similaires. Le partage des savoirs, des méthodes et réalisations est un partenariat gagnant-gagnant. Ce travail de coproduction internationale vient gonfler la somme des approches et technologies paysannes associées.

Décideurs

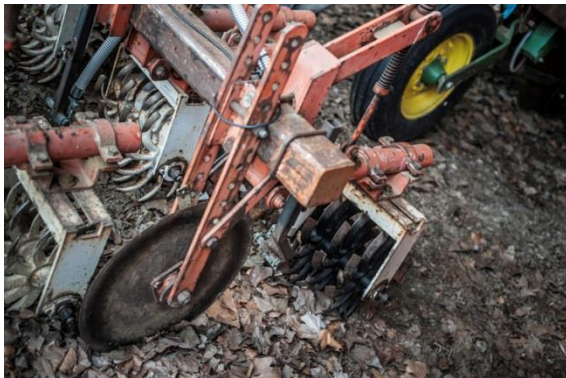
La sensibilisation des décideurs est un enjeu que nous n'avons pas négligé, puisque l'orientation des politiques publiques, locales, régionales, ou nationales doit de notre point de vue intégrer la double question de la conception participative de technologies agricoles appropriées à l'agroécologie d'une part, et de la démarche d'autoconstruction comme facteur d'accessibilité d'autre part. Nos efforts portent donc beaucoup sur cette question d'efficience des financements publics, directs ou indirects, à l'investissement et aux démarches agricoles de progrès. Preuve de notre capacité d'intervention, la nouvelle loi d'avenir agricole publiée en septembre 2014 reconnaît les travaux des réseaux associatifs et coopératifs autour des agroéquipements adaptés.

Pour aller plus loin : [notre réseau de partenaires](#)

Une Recherche et Développement participative

L'Atelier Paysan a pour vocation de recenser les innovations fermières, de les standardiser et de les partager au plus grand nombre. Nous avons mis en place des actions de R&D. Cela répond à la demande paysanne de développement de nouvelles solutions techniques adaptées. Ce processus nourrit notre capacité à diffuser des contenus techniques, et mettre en place de nouvelles formations à l'autoconstruction qui assurent entre autre la pérennité du modèle économique de la coopérative.

Traque d'innovations paysannes sur les exploitations agricoles



En collaboration avec les structures représentatives de producteurs, nous réalisons des tournées de recensement et de capitalisation de matériel agricole adapté.

Ces références techniques sont livrées ([exemple](#)) en open source sur notre forum Internet, de manière à alimenter les réflexions de notre « communauté de développement ».

Certains des dispositifs recensés, représentant un saut technologique ou agronomique significatifs, intègrent alors une phase de reconception en vue

de diffusion. Les outils bricolés par les agriculteurs sont en effet bien souvent des machines dites écologiques, c'est-à-dire issues du recyclage de machines peu adaptées ou inutilisées. Si ces initiatives sont diffusées par l'Atelier Paysan dans un esprit de témoignage, un plus large essaimage de ces innovations demande une reconception de la machine (mise en plans, prototypage, essais au champ), avant élaboration d'un tutoriel ([exemple](#)). Certaines de ces réalisations, à la conception et l'efficacité pertinentes, peuvent même devenir des supports de formation.

Accompagnement de groupes à la conception d'outils adaptés

Nous développons également des technologies appropriées à l'agroécologie en réponse à des demandes d'appui issues de groupes de pratiques agricoles ou d'itinéraires techniques innovants. Dans toutes les filières de production agricole, des agriculteurs se réunissent pour partager leurs problématiques et trouver des solutions adaptées pour faire évoluer un bâti ou du matériel agricole. L'animation de réseaux sociotechniques de paysans permet une coproduction de connaissances appropriables et adaptées aux pratiques innovantes en agriculture biologique.



Construction de cahier des charges d'agroéquipements

En fonction de l'intérêt manifesté collectivement pour telle ou telle adaptation technique, nous lançons un processus de co-développement d'une solution matérielle adaptée (outil ou bâti) avec le groupe de pratique ou notre « communauté de développement » fédérée notamment sur notre forum Internet. Nous construisons ensemble le cahier des charges de la machine à développer.

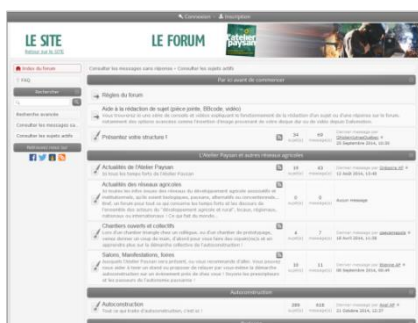
Ingénierie technique

Nous passons ensuite par une phase de conception et expérimentation. Après validation collective, nous standardisons la conception de l'équipement et réalisons des plans 3D. Ces plans sont livrés au travers de contenus didactiques (tutoriel, article, photos, vidéos) et peuvent être le support de nouvelles formations.



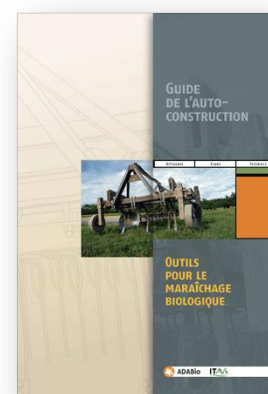
Une encyclopédie collaborative

Travaillant à l'accès aux savoirs, nous mutualisons et ouvrons les connaissances agricoles, en publiant sous licence libre Creative Commons, en support papier (Guide de l'autoconstruction) ou sur format numérique (Encyclopédie en ligne sur notre site Internet). Nous constituons pour cela un pot commun ouvert des « technologies appropriées » en AB.



► **Notre forum Internet** accueille des contributions et des pistes de réflexion à la manière d'un brouillon collectif. Notre site Internet capitalise nos tutoriels de construction d'outils et nos articles fouillés. Une mine d'infos pratiques pour tous les autoconstructeurs.

► **Le Guide de l'autoconstruction** et le site Internet diffusent des articles fouillés et des tutoriels de construction d'outils avec plans 3D.



Des temps collectifs

Nous multiplions les [temps collectifs](#) pour sensibiliser à cette démarche inédite de technologies appropriées pour l'agriculture biologique. Cela passe par des journées techniques de démonstration et des [portes-ouvertes](#) sur des fermes d'autoconstructeurs de notre réseau.

Nos formations



Phase la plus emblématique de notre démarche, qui concrétise un profond travail de R&D en amont, nous organisons des formations à l'autoconstruction de 2 à 5 jours.

Notre état d'esprit

L'Atelier accompagne les démarches d'autonomisation individuelle et collective. Nous n'avons toutefois certainement pas vocation à produire un service pour des clients, qui souhaiteraient s'équiper d'un outil réglé, clé en main, et qui auraient l'exigence d'un consommateur. Nous avons pris coutume de prendre à rebours le slogan d'une chaîne de restauration rapide : « [Ne venez pas comme vous êtes](#) ».

[Les formations à l'autoconstruction](#) sont des moments collectifs, où nous essayons de faire monter chacun en compétences et de mettre en lien agriculteur-trice-s novices et confirmé-e-s. Chaque participant, quel que soit son niveau, participe aux différents travaux de perçage, soudage, découpe. L'agriculteur doit repartir des stages plus autonome, mais pas nécessairement avec un outil prêt à l'emploi. Il lui appartient d'apporter la touche finale, de l'adapter, de le faire vivre.

Des machines vivantes

Nos stagiaires ne repartent pas avec un outil borné, clos et cadenassé, pour lequel il n'y a plus de question à se poser. Il devra s'approprier son outil et l'adapter à son contexte et à sa terre. Cette quête d'une plus grande maîtrise des paramètres de son exploitation est à la portée de tous. L'Atelier Paysan fournit un certain nombre de ressources adaptées post-formation : des conseils, des articles, des tutoriels, des photos, des [vidéos](#). De plus, nous encourageons nos stagiaires à faire réseau et à solliciter leurs collègues autoconstructeurs.

L'autoconstruction de matériel adapté est une des portes d'entrée pour se donner les moyens d'aller vers plus d'autonomie et plus de réussite. Elle s'accompagne d'un esprit de tâtonnement et de partage. Il s'agit non pas d'investir mais de s'investir dans les outils.

Pour aller plus loin : [Catalogue de formation 2014-2015](#)

5. Moyens

L'Atelier Paysan a mis en place un modèle économique innovant, essayant de dépasser les limites du modèle associatif. Cela nous a conduit à adopter le statut SCIC : « l'association du XXI^e siècle ».

Le portage juridique du projet

De 2009 à septembre 2012, le GAB ADABio incube la démarche autoconstruction, portant le premier emploi de technicien formateur autoconstruction créé en août 2011. En octobre 2011, les premiers autoconstructeurs fédérés décident de la création de l'association **ADABio Autoconstruction**, d'abord pour assurer le travail de commandes groupées de matériaux et accessoires que ne peut assumer le GAB ADABio, mais également pour assumer le pilotage politique d'une démarche conçue par les paysans pour les paysans. A partir d'octobre 2012, le portage politique et économique de la démarche est entièrement transféré de l'ADABio à ADABio Autoconstruction. L'association compte 150 adhérents en mars 2014.

Choix d'une « maison » aux statuts coopératifs : la SCIC Sarl

Notre démarche a d'abord été portée par l'association ADABio Autoconstruction. Cette association regroupait alors tous les autoconstructeurs passés par nos formations qui étaient sensibles aux valeurs du projet technologies appropriées pour l'agriculture biologique. Toutefois, la gestion bénévole de l'association laissait beaucoup la place à l'improvisation face aux ambitieux projets de développement portés par le collectif. De plus, les administrateurs paysans manifestaient une forme de lassitude quant aux sujets traitant de la « gestion quotidienne » de la structure, étouffant les questions techniques et stratégiques pour lesquelles ils souhaitent s'engager. Le passage à une gestion professionnalisée et déléguée à des co-gérants au sein de la SCIC a permis de résoudre en partie cette limite associative.

ADABio Autoconstruction a été créée en 2011 comme *association de préfiguration d'une coopérative*, en anticipant l'adoption future d'un statut juridique à même de dépasser les limites du modèle économique des associations (gouvernance, trésorerie, mobilisation de capitaux, etc). A l'été 2013, la réflexion est lancée avec l'accompagnement de l'URSCOP Rhône-Alpes, membre de la confédération générale des coopératives.

Le récent statut coopératif SCIC (créé en 2001) permet de mettre en synergie des partenaires autour d'une même démarche. Le statut SCIC est donc privilégié pour concevoir **l'Atelier Paysan (statuts)** comme la structure de mise en réseau et de production de services mutualisés autour de la démarche d'autoconstruction agricole. 14 associés fondent la coopérative le **31 mars dernier** : fondateurs, agriculteurs, salariés et fournisseurs. L'AG 2015 devrait accueillir de nombreuses structures de développement agricole souhaitant formaliser leur adhésion au réseau de l'autoconstruction agricole.

En passant à une société à capitaux variables, l'Atelier Paysan se procure la possibilité d'accélérer la constitution de ses fonds propres.

Moyens à disposition

Equipe en novembre 2014 ([Pour contacter l'équipe](#)) :

L'équipe salariée s'est rapidement étoffée à partir d'octobre 2012, passant de 2.1ETP à 5.1ETP en novembre 2014.



- 3 techniciens machinisme, formateurs autoconstruction ;
- 1 chargée de gestion administrative et financière ;
- 1 chargé de développement ;
- 1 volontaire en service civique en appui au recensement d'innovations fermières
- 1 co-gérant affecté à la coordination des questions techniques
- 1 co-gérant affecté à la coordination administrative et financière

Moyens matériels :

Le matériel de la coopérative s'étoffe et améliore notre capacité d'accompagnement des dynamiques paysannes. En effet, avec l'ouverture d'une antenne Grand-Ouest en septembre 2013 et l'acquisition d'un camion atelier supplémentaire, nous pouvons désormais rayonner partout en France, pour organiser des formations autoconstruction en atelier ou sur les fermes, accompagner des groupes de producteurs, recenser des innovations fermières, organiser des journées de démonstrations/sensibilisation sur le terrain.

- 1 camion équipé en machines-outils pédagogiques affecté au siège social
- 1 camion équipé en machines-outils pédagogiques affecté à l'antenne Grand-Ouest
- 1 box équipé pour le magasinage et les petits travaux de bricolage/prototypage sur le siège social.

Moyens numériques de diffusion :

- 1 [site internet](#) ;
- 1 [forum](#) ;
- Toute la gamme de matériels de prise de données numériques.

Autonomie financière atypique pour un organisme de développement agricole

L'Atelier Paysan construit un modèle économique à rebours du monde du développement agricole, dont la part de financements publics oscille de 70 à 100 %.

Pour illustration, la part de financements publics des précédents exercices :

- 2011-2012 : 0 % ; ([rapports d'AG 2011-2012](#))
- 2012-2013 : 11 % ([rapports d'AG 2012-2013](#))
- 2013-2014 : 22 % (AG fin mars 2015)

L'objectif est de ne pas dépasser la barre des 35 à 40 % de subventions publiques ou privées, niveaux gages d'autonomie et de durabilité.

Nos activités non commerciales (R&D, diffusion/sensibilisation numérique ou sur les fermes) bénéficient en partie d'un soutien des pouvoirs publics et de partenaires privés (fondations, fonds de dotation). Nous considérons que notre participation à la production de biens communs doit faire l'objet d'une contribution publique. Toutefois, les aides des collectivités à nos actions de R&D/sensibilisation ne sont pas encore aujourd'hui suffisantes. Nous développons ainsi nos activités commerciales pour contribuer aux actions non marchandes de production et diffusion de biens communs, de savoirs paysans open source.

Notre équilibre est permis par une proportion grandissante de financement participatif.

Financement participatif

Nous expérimentons un modèle de financement participatif innovant dans le domaine du développement agricole.

Les membres/usagers de notre collectif participent en effet à plusieurs niveaux :

- Contributions bénévoles en tout premier lieu ;
- Contribution directe à l'effort de recherche et développement, indexée sur le nombre de journées de formation suivies ;
- Contribution à l'amortissement des équipements, là aussi indexée sur le nombre de journées de formation suivies ;
- [Les marges nettes dégagées par nos activités d'achat/revente sont intégralement reversées au financement de notre R&D](#) et à la construction de documents de diffusion (notre structure est à but non lucratif).

6. Perspectives

- Consolidation de la structure : activités, partenariats, modèle économique, fonds propres ;
- Développement du financement participatif professionnel ;
- Création et développement du financement participatif des particuliers-consomm'acteurs ;
- Création et développement d'une mutuelle d'appui technique solidaire ;
- Exploration de la question de l'architecture paysanne libre et de l'autoconstruction de bâtiments agricoles
- Ouverture d'un centre inédit de R&D, d'expérimentation et de formation dans le domaine du matériel agricole libre pour l'Agriculture Biologique ;
- Mobilisation d'un réseau de sympathisants bénévoles impliqués dans le soutien et l'essaimage de la démarche, notamment via la possibilité de la création d'une Association des Amis de L'Atelier Paysan.

7. Besoins

Renforcement de nos fonds propres pour accompagner les perspectives de développement, et renforcer tout particulièrement la trésorerie, en faisant appel à une double levée de parts : réseau des CIGALES et financement solidaire en appui à l'augmentation des parts de capital et comptes associés du réseau de sociétaires de L'Atelier Paysan, et en lien avec les dynamiques locales existantes ou à développer. Le but est double : renforcer nos moyens financiers, et susciter des relais locaux forts pour le relai et l'essaimage de la démarche.

Au total, ce sont 150 000 € de fonds propres qui sont appelés, à parts égales entre mobilisation d'associés-usagers et finance solidaire (CIGALES et modes complémentaires).

Pour plus de détails sur nos prévisions économiques, se reporter aux annexes.

ELEMENTS FINANCIERS



Synthèse du plan de financement 2013-2017

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 du 01/10 au 30/09 (12 mois)

Exercice 2014-2015 du 01/10 au 31/12 (15 mois)

Exercices 2016 et 2017 du 01/01 au 31/12 (12 mois)

	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
BESOINS						
Investissements						
Matériels		44 806 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	134 806 €
Divers manutention	26 881 €					
Total des investissements physiques	26 881 €	44 806 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	134 806 €
(1) Total des investissements	26 881 €	44 806 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	134 806 €
(2) Remboursement	0 €	14 341 €	36 841 €	36 841 €	42 500 €	130 522 €
Emprunt <2013		6 841 €	6 841 €	6 841 €	0 €	20 522 €
emprunt <2013		7 500 €	10 000 €	10 000 €	2 500 €	30 000 €
nouvel emprunt			20 000 €	20 000 €	40 000 €	80 000 €
(3) Besoins en fonds de roulement	28 521 €	-5 814 €	183 710 €	15 070 €	5 611 €	198 577 €
TOTAL DES BESOINS	55 402 €	53 333 €	250 551 €	81 911 €	78 111 €	463 905 €
RESSOURCES						
Fonds propres						
Capital	3 000 €	10 000 €	150 000 €			150 000 €
gérants et associés		10 000 €	75 000 €			75 000 €
cigales et autres			75 000 €			75 000 €
Comptes courants d'associés GERANTS		22 200 €	30 000 €			52 200 €
cigales et autres						
Subvention d'investissements			0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES FONDS PROPRES	3 000 €	32 200 €	180 000 €	0 €	0 €	212 200 €
Prêt à moyen terme						
emprunt <2013	20 522 €					
emprunt <2013	30 000 €					
nouvel emprunt			100 000 €	60 000 €		160 000 €
(5) Total prêt	50 522 €	0 €	100 000 €	60 000 €	0 €	160 000 €
(6) Autofinancement	11 488 €	26 102 €	42 926 €	81 040 €	86 101 €	236 169 €
TOTAL DES RESSOURCES	65 010 €	58 302 €	322 926 €	141 040 €	86 101 €	608 369 €
Variation annuelle	9 608 €	4 969 €	72 375 €	59 129 €	7 990 €	144 464 €
trésorerie fin d'exercice	13 406 €	18 375 €	90 751 €	149 880 €	157 870 €	

investissements réguliers

remboursement des
emprunts sur 5 et 3 ans

augmentation du BFR due aux
délais d'encaissement des
subventions qui progressent
sensiblement en 2015

apport des fonds propres
50 % des acteurs agricoles et institutionnels
50% des acteurs de la finance Solidaire et des
clubs Cigales

souscription de deux emprunts auprès de
banques "coopératives" remboursables sur
5ans pour le premier et 3 ans pour le
second qui finance les immobilisations

la capacité d'autofinancement couvre
largement les remboursements

la trésorerie représente plus de 60 %
le financement des subventions



Synthèse des comptes d'exploitation 2013-2017

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 du 01/10 au 30/09 (12 mois)

Exercice 2014-2015 du 01/10 au 31/12 (15 mois)

Exercices 2016 et 2017 du 01/01 au 31/12 (12 mois)

	2012	%	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
Chiffres D'affaires					12 MOIS		15 MOIS		12 MOIS		12 MOIS	
ventes de marchandises	71 214		133 073	86,9%	180 506	35,6%	267 250	48,1%	235 180	-12,0%	258 698	10,0%
Production vendue	10 080		79 416	687,9%	92 498	16,5%	120 000	29,7%	126 000	5,0%	132 300	5,0%
											0	
C.A. Total	81 294	100,0%	212 489	161,4%	273 004	28,5%	387 250	41,8%	361 180	-6,7%	390 998	8,3%
Structure /CA		100,0%		100,0%		100,0%		100,0%		100,0%		100,0%
Production immobilisée			3 008		5 685	89,0%	6 500	14,3%	10 000	53,8%	12 000	20,0%
Subventions exploitation			52 549		107 958	105,4%	256 000	137,1%	256 000	0,0%	256 000	0,0%
Fondations, fint participatif					23 969	#DIV/0!	67 500	181,6%	67 500	0,0%	67 500	0,0%
reprises et prov			7 120		1 615	-77,3%	6 800	321,1%	6 800	0,0%	6 800	0,0%
Divers	1 900		3 184		100	-96,9%	1 000	900,0%	0	-100,0%	0	#DIV/0!
Produit exploitation	83 194	102,3%	279 450	131,5%	412 331	151,0%	725 050	187,2%	701 480	194,2%	733 298	187,5%
Achat matières	71 607	88,1%	140 408	66,1%	209 082	76,6%	245 350	63,4%	215 908	59,8%	237 499	60,7%
variation de stocks	-348	-0,4%	-8 813	-4,1%	-61 400	-22,5%	-10 000	-2,6%		0,0%		0,0%
		0,0%										
Marge Brute	11 935	14,7%	147 855	69,6%	264 649	96,9%	489 700	126,5%	485 572	134,4%	495 799	126,8%
Charges externes	9 583	11,8%	66 362	31,2%	69 860	25,6%	124 000	32,0%	109 120	30,2%	114 576	29,3%
Valeur ajoutée	2 352	2,9%	81 493	38,4%	194 789	71,4%	365 700	94,4%	376 452	104,2%	381 223	97,5%
Frais de personnel		0,0%	46 849	22,0%	173 017	63,4%	320 491	82,8%	294 085	81,4%	294 085	75,2%
charges sociales		0,0%	17 833	8,4%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Impôts et taxes	8	0,0%	3 434	1,6%	858	0,3%	3 650	0,9%	4 000	1,1%	4 000	1,0%
Divers	1	0,0%	792	0,4%	-6 206	-2,3%	-11 000	-2,8%	-11 000	-3,0%	-11 000	-2,8%
Excédent Brut d'Exploitation	2 343	2,9%	12 585	5,9%	27 120	9,9%	52 559	13,6%	89 367	24,7%	94 139	24,1%
dotations amortissement	380	0,5%	6 326	3,0%	13 220	4,8%	19 935	5,1%	29 935	8,3%	33 480	8,6%
dotations provisions		0,0%	0	0,0%		0,0%	6 000	1,5%	5 000	1,4%	5 000	1,3%
Résultat d'Exploitation	1 963	2,4%	6 259	2,9%	13 900	5,1%	26 624	6,9%	54 432	15,1%	55 658	14,2%
Produits financiers		0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Charges financières		0,0%	470	0,2%	618	0,2%	2 033	0,5%	3 328	0,9%	3 038	0,8%
Résultat courant	1 963	2,4%	5 789	2,7%	13 282	4,9%	24 591	6,4%	51 104	14,1%	52 621	13,5%
Résultats exceptionnels	269	0,3%	-33	0,0%	-400	-0,1%	-1 600	-0,4%		0,0%		0,0%
Impôts	335	0,4%	594	0,3%		0,0%		0,0%		0,0%		0,0%
Résultat Net	1 897	2,3%	5 162	2,4%	12 882	4,7%	22 991	5,9%	51 104	14,1%	52 621	13,5%
Capacité d'autofinancement	2 277	2,8%	11 488	5,4%	26 102	9,6%	42 926	11,1%	81 040	22,4%	86 101	22,0%
cumul CAF	2 277		13 765		39 867		82 793		163 833		249 934	

Progression importante résultante d'un déploiement de l'activité sur le territoire national avec des antennes régionales. à noter que 2015 est sur 15 mois

la croissance importante des subventions est la résultante d'un programme national sur une durée minimum de trois ans

la masse salariale évolue moins rapidement que les produits d'exploitation mais intègrent les rémunérations des gérants à temps complets

la dotation est la résultante d'investissements réguliers de 30000 Euros par an et amortis sur 3 ans

la charge financière correspond aux emprunts engagés, les compte courants n'étant pas rémunérés à ce jour

exonération des impôts par les statuts SCIC

capacité d'autofinancement à hauteur des besoins de financement et d'investissements



Synthèse des bilans et bilans prévisionnels 2013-2017

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 du 01/10 au 30/09 (12 mois)

Exercice 2014-2015 du 01/10 au 31/12 (15 mois)

Exercices 2016 et 2017 du 01/01 au 31/12 (12 mois)

	septembre-12	variation	septembre-13	variation	septembre-14	variation	décembre-15	variation	décembre-16	variation	décembre-17
Capital		3 000	3 000	10 000	13 000	150 000	163 000	0	163 000	0	163 000
Primes d'émission	0	0		0		0		0		0	
Réserves/Reports à nouveau	0	1 897	1 897	5 162	7 059	12 882	19 941	22 991	42 932	51 104	94 036
Résultats	1 897	3 265	5 162	7 720	12 882	10 109	22 991	28 114	51 104	1 516	52 621
Subventions / Provisions	0	0		0		0		0	0	0	0
Fonds Propres (A)	1 897	8 162	10 059	22 882	32 941	172 991	205 932	51 104	257 036	52 621	309 657
C/Courants associés		0		22 200	22 200	30 000	52 200	0	52 200	0	52 200
Emprunts banques M.T.		20 522	20 522	-6 841	13 681	-6 841	6 841	-6 841		0	0
Nouvel Emprunt banque M.T.			30 000	-7 500	22 500	-10 000	12 500	-10 000	2 500	-2 500	
Nouvel Emprunt banque M.T.		0		0		80 000	80 000	40 000	120 000	-40 000	80 000
Emprunts M.L.T. (B)	0	50 522	50 522	7 859	58 381	93 159	151 541	23 159	174 700	-42 500	132 200
Capitaux permanents (C = A+B)	1 897	58 684	60 581	30 741	91 322	266 150	357 472	74 264	431 736	10 121	441 857
Matériels	889	5 876	6 765	31 586	38 351	10 065	48 416	65	48 480	-3 480	45 000
Autres immobilisations		11 492	11 492	0	11 492	0	11 492	0	11 492	0	11 492
Emplois (D)	979	20 555	21 534	31 586	53 120	10 065	63 185	65	63 249	-3 480	59 769
Fond de Roulement (E = C-D)	918	38 129	39 047	-845	38 202	256 086	294 288	74 199	368 487	13 601	382 088
Stocks	348	9 914	10 262	61 400	71 662	10 000	81 662	0	81 662	0	81 662
Clients (en-cours)	36	27 180	27 216	84	27 300	30 787	58 088	-3 911	54 177	4 473	58 650
Etat impôts	295	46 231	46 526	8 474	55 000	187 625	242 625	0	242 625	0	242 625
Valeur Réalisable et Disponibilités (F)	679	85 108	85 787	71 175	156 962	228 412	385 375	3 911	381 464	4 473	385 937
Fournisseurs	2 879	7 615	10 494	106 642	117 136	14 702	131 838	-8 981	112 857	-1 138	111 719
Personnel; social	645	8 115	8 760	6 240	15 000	30 000	45 000	0	45 000	0	45 000
Produits constatés d'avance			36 501								
Dettes à court terme (G)	3 559	56 587	60 146	76 990	137 136	44 702	181 838	-8 981	162 857	-1 138	161 719
Besoin Fond de Roulement (H = F-G)	-2 880	28 521	25 641	-5 814	19 827	183 710	203 537	15 070	218 607	5 611	224 218
Trésorerie (I = E-H)	3 798	9 608	13 406	4 969	18 375	72 375	90 751	59 129	149 880	7 990	157 870
Total Actif (M = D+F+I)	5 456	115 271	120 727	107 731	228 458	310 852	539 310	55 283	594 593	8 982	603 576
Total Passif (N = A+B+G)	5 456	115 271	120 727	107 731	228 458	310 852	539 310	55 283	594 593	8 982	603 576
délais clients	0		39		30		45		45		45
délais fournisseurs	11		15		126		107		105		96

Augmentation des fonds propres issus des associés agriculteurs, des institutionnels et des acteurs de la finance solidaire

augmentation sensible due aux capitaux propres et aux emprunts

fonds de roulement significatif qui couvre plus de six mois d'activité d'exploitation

dette de 47 000 € d'un fournisseur réglé en accord sur dix ans. le délai normatif est de 90 jours

Evolution importante du BFR due au délai d'encaissement des subventions estimé à 9 mois